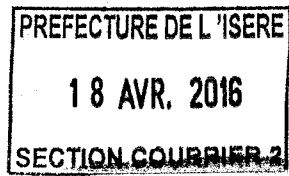


REPUBLIQUE FRANÇAISE



GRESSE EN VERCORS

Numéro SIRET : 21380186300019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET GENERAL

ANNEE 2016

Code INSEE 38186	GRESSE EN VERCORS BUDGET GENERAL	BP 2016
-----------------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	396
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	798
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
555 681,00	1 010 312,00	825,42	746,36

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 944,85	1 034,00
2	Produit des impositions directes/population	1 404,86	496,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 919,41	1 245,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	325,21	362,00
5	Encours de dette/population	4 087,42	949,00
6	DGF/population	803,73	248,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,19%	52,10%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	140,80%	90,40%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,14%	29,10%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	140,01%	76,20%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 307 139,00	1 156 084,75

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 151 054,25

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 307 139,00	1 307 139,00
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	606 968,42	656 719,98

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	15 824,28	17 238,02
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 51 165,30	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	673 958,00	673 958,00
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	1 981 097,00	1 981 097,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	436 136,18	0,00	415 900,00		415 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	405 000,00	0,00	387 000,00		387 000,00
014	Atténuations de produits	8 088,00	0,00	8 088,00		8 088,00
65	Autres charges de gestion courante	301 274,13	0,00	309 890,00		309 890,00
Total des dépenses de gestion courante		1 150 498,31	0,00	1 120 878,00		1 120 878,00
66	Charges financières	50 358,32	0,00	44 282,11		44 282,11
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 201 856,63	0,00	1 166 160,11		1 166 160,11
023	Virement à la section d'investissement (5)	157 536,85		117 145,35		117 145,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	22 483,52		23 833,54		23 833,54
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		180 020,37		140 978,89		140 978,89
TOTAL		1 381 877,00	0,00	1 307 139,00		1 307 139,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 307 139,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	51 500,00	0,00	55 540,75		55 540,75
70	Produits des services, du domaine et ventes di	79 454,62	0,00	53 935,00		53 935,00
73	Impôts et taxes	656 047,00	0,00	641 325,00		641 325,00
74	Dotations, subventions et participations	391 000,00	0,00	383 836,00		383 836,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	0,00	20 500,00		20 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 192 001,62	0,00	1 155 136,75		1 155 136,75
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels		0,00	938,00		938,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 192 011,62	0,00	1 156 084,75		1 156 084,75
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		1 192 011,62	0,00	1 156 084,75		1 156 084,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

151 054,25

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 307 139,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

140 978,89

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 078 893,38	15 824,28	112 960,35		128 784,63
	Total des dépenses d'équipement	1 078 893,38	15 824,28	112 960,35		128 784,63
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	32 400,00		32 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 481,77	0,00	461 608,07		461 608,07
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	90 481,77	0,00	494 008,07		494 008,07
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 169 375,15	15 824,28	606 968,42		622 792,70
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	1 169 375,15	15 824,28	606 968,42		622 792,70

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	51 165,30
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	673 958,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	887 047,98	15 538,00	71 630,81		87 168,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	248 686,74		248 686,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	887 047,98	15 538,00	320 317,55		335 855,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	215 000,00	0,00	145 377,00		145 377,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	66 233,63	0,00	49 751,56		49 751,56
138	Etat et établissements nationaux	1 700,02	1 700,02	294,98		1 995,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	282 933,65	1 700,02	195 423,54		197 123,56
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 169 981,63	17 238,02	515 741,09		532 979,11
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	157 536,85		117 145,35		117 145,35
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	22 483,52		23 833,54		23 833,54
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	180 020,37		140 978,89		140 978,89
	TOTAL	1 350 002,00	17 238,02	656 719,98		673 958,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	673 958,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	140 978,89
---	------------

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	415 900,00		415 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	387 000,00		387 000,00
014	Atténuations de produits	8 088,00		8 088,00
65	Autres charges de gestion courante	309 890,00		309 890,00
66	Charges financières	44 282,11	0,00	44 282,11
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	23 833,54	23 833,54
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		117 145,35	117 145,35
Dépenses de fonctionnement - Total		1 166 160,11	140 978,89	1 307 139,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 307 139,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	32 400,00	0,00	32 400,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	461 608,07	0,00	461 608,07
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	128 784,63		128 784,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		622 792,70	0,00	622 792,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 51 165,30

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 673 958,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	55 540,75		55 540,75
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	53 935,00		53 935,00
73	Impôts et taxes	641 325,00		641 325,00
74	Dotations, subventions et participations	383 836,00		383 836,00
75	Autres produits de gestion courante	20 500,00	0,00	20 500,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Produits exceptionnels	938,00	0,00	938,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 156 084,75	0,00	1 156 084,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 151 054,25

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 307 139,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	145 377,00	0,00	145 377,00
13	Subventions d'investissement	89 163,81	0,00	89 163,81
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	248 686,74	0,00	248 686,74
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		23 833,54	23 833,54
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		117 145,35	117 145,35
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		483 227,55	140 978,89	624 206,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 49 751,56

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 673 958,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	436 136,18	415 900,00	
60612	Énergie - Électricité	45 000,00	45 000,00	
60621	Combustibles	24 000,00	20 000,00	
60622	Carburants	10 000,00	11 000,00	
60623	Alimentation		0,00	
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	3 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	3 500,00	
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 600,00	
6067	Fournitures scolaires		3 500,00	
6068	Autres matières et fournitures		750,00	
611	Contrats de prestations de services	48 000,00	47 000,00	
6132	Locations immobilières	4 000,00	800,00	
6135	Locations mobilières	36 000,00	33 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété	6 400,00	6 400,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	6 000,00	12 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	22 800,00	23 000,00	
61524	Bois et forêts	6 500,00	10 000,00	
61551	Matériel roulant	16 000,00	20 000,00	
61558	Autres biens mobiliers		0,00	
6156	Maintenance	14 000,00	16 000,00	
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	12 000,00	
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	1 500,00	
6188	Autres frais divers	3 000,00	7 500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		0,00	
6226	Honoraires	6 000,00	6 000,00	
6228	Divers	45 000,00	56 000,00	
6231	Annonces et insertions	700,00	700,00	
6232	Fêtes et cérémonies	27 000,00	15 000,00	
6251	Voyages et déplacements		4 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 199,18	3 300,00	
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	7 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	600,00	600,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	4 000,00	5 000,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	3 200,00	1 500,00	
6284	Redevances pour services rendus	1 100,00	1 100,00	
62878	A d'autres organismes	33 000,00	18 000,00	
6288	Autres services extérieurs	15 887,00	0,00	
63512	Taxes foncières	16 500,00	17 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	450,00	150,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	405 000,00	387 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	4 600,00	4 200,00	
6411	Personnel titulaire	250 000,00	225 702,00	
6413	Personnel non titulaire	15 000,00	2 000,00	
64162	Emplois d'avenir		11 200,00	
64168	Autres emplois d'insertion		18 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 000,00	37 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	70 000,00	64 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	600,00	600,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	18 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		1 347,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 600,00	1 800,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	1 151,00	
6488	Autres charges	4 000,00	2 000,00	
014	Atténuations de produits	8 088,00	8 088,00	
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et commu	8 088,00	8 088,00	
65	Autres charges de gestion courante	301 274,13	309 890,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6531	Indemnités	26 000,00	26 000,00	
6532	Frais de mission	500,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	1 000,00	
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	3 000,00	
6553	Service d'incendie	27 154,00	27 154,00	
65548	Autres contributions	6 000,00	5 000,00	
657361	Caisse des Ecoles	7 999,74	0,00	
657362	CCAS	5 844,18	4 500,00	
657364	SPIC	95 000,00	120 000,00	
65737	Autres établissements publics locaux	88 676,21	85 236,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	37 100,00	36 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 150 498,31	1 120 878,00	
66	Charges financières (b)	50 358,32	44 282,11	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 158,32	44 182,11	
6688	Autres	200,00	100,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 201 856,63	1 166 160,11	
023	Virement à la section d'investissement	157 536,85	117 145,35	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	22 483,52	23 833,54	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	22 483,52	23 833,54	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		180 020,37	140 978,89	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		180 020,37	140 978,89	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 381 877,00	1 307 139,00	

+

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 307 139,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	51 500,00	55 540,75	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	51 500,00	55 540,75	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	79 454,62	53 935,00	
7022	Coupes de bois	2 600,00	2 600,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	500,00	200,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 500,00	3 900,00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	155,00	155,00	
70382	Redevance de ski de fond	35 000,00	11 900,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	10 999,62	7 500,00	
70688	Autres prestations de services	14 000,00	17 480,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 000,00	3 000,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	3 500,00	3 500,00	
70878	par d'autres redevables	2 200,00	2 200,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'o	2 000,00	1 500,00	
73	Impôts et taxes	656 047,00	641 325,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	558 047,00	556 325,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		0,00	
7321	Attribution de compensation	98 000,00	85 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	391 000,00	383 836,00	
7411	Dotation forfaitaire	216 000,00	186 798,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	64 000,00	83 481,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	90 000,00	48 000,00	
74718	Autres		1 100,00	
7473	Départements	9 500,00	10 182,00	
7478	Autres organismes	1 500,00	1 200,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...		44 000,00	
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	1 000,00	275,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 000,00	0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonci	5 000,00	8 800,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habita	3 000,00	0,00	
7488	Autres attributions et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	20 500,00	
752	Revenus des immeubles	14 000,00	9 500,00	
758	Produits divers de gestion courante		11 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 192 001,62	1 155 136,75	
76	Produits financiers (b)	10,00	10,00	
7688	Autres produits financiers	10,00	10,00	
77	Produits exceptionnels (c)		938,00	
7788	Produits exceptionnels divers		938,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 192 011,62	1 156 084,75	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 192 011,62	1 156 084,75	

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

151 054,25

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 307 139,00

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP	2016
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 101 (5)	29 720,00	16 920,12	
	Opération d'équipement n° 102 (5)	67 840,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 104 (5)	18 000,00	10 500,00	
	Opération d'équipement n° 105 (5)		22 518,00	
	Opération d'équipement n° 107 (5)	10 736,00	17 500,00	
	Opération d'équipement n° 108 (5)	126 815,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 109 (5)	657 176,09	27 666,23	
	Opération d'équipement n° 110 (5)	692,29	0,00	
	Opération d'équipement n° 111 (5)	11 214,00	17 856,00	
	Opération d'équipement n° 112 (5)	156 700,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		1 078 893,38	112 960,35	
13	Subventions d'investissement		32 400,00	
1322	Régions		32 400,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	90 481,77	461 608,07	
1641	Emprunts en euros	88 837,68	459 922,88	
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	1 644,09	1 685,19	
Total des dépenses financières		90 481,77	494 008,07	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 169 375,15	606 968,42	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 169 375,15	606 968,42	

+

RESTES A REALISER 2015 (11)	15 824,28
-----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	51 165,30
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	673 958,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	887 047,98	71 630,81	
13158	Autres groupements		4 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux	2 648,00	55 375,81	
1322	Régions	75 600,00	6 864,00	
1323	Départements	785 217,58	5 391,00	
13248	Autres communes	23 582,40	0,00	
1328	Autres		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		248 686,74	
1641	Emprunts en euros		248 686,74	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		887 047,98	320 317,55	
10	Dotations, fonds divers et réserves	281 233,63	195 128,56	
10222	F.C.T.V.A.	215 000,00	145 377,00	
10223	T.L.E.		0,00	
10226	Taxe d'aménagement		0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	66 233,63	49 751,56	
138	Autres subventions d'investissement non transférables	1 700,02	294,98	
1381	Etat et établissements nationaux	1 700,02	294,98	
Total des recettes financières		282 933,65	195 423,54	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 169 981,63	515 741,09	
021	Virement de la section de fonctionnement	157 536,85	117 145,35	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	22 483,52	23 833,54	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadas	5 554,72	5 554,72	
28031	Amortissements des frais d'études	3 398,29	3 398,31	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	2 138,40	2 138,40	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	11 392,11	11 392,11	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations		1 350,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		180 020,37	140 978,89	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		180 020,37	140 978,89	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 350 002,00	656 719,98	

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	17 238,02
-----------------------------	-----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	673 958,00
--	------------

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		845 071,61	a 2 490,51	16 920,12	b	b
20	Immobilisations incorporelles	1 740,00	0,00	3 420,00		
2031	Frais d'études	1 740,00	0,00	3 420,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	603 615,44	2 490,51	13 500,12		
21311	Hôtel de ville	63 176,71	0,00	0,00		
21312	Bâtiments scolaires	22 644,11	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	480 205,73	2 490,51	13 500,12		
2132	Immeubles de rapport	10 306,40	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	3 363,37	0,00	0,00		
2184	Mobilier	3 548,53	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	20 370,59	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	239 716,17	0,00	0,00		
2313	Constructions	239 716,17	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
1328	Autres	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 410,63
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103

LIBELLE : ONF/RTM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		158 128,86	^a 0,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	150 608,86	0,00	0,00		
2117	Bois et forêts	150 608,86	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	7 520,00	0,00	0,00		
2313	Constructions	7 520,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 2 648,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	2 648,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	2 648,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
13248	Autres communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	2 648,00
---	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104

LIBELLE : MATERIEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		147 441,14	^a 0,00	10 500,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	147 441,14	0,00	10 500,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	38 363,63	0,00	1 000,00		
2184	Mobilier	16 179,68	0,00	2 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	92 897,83	0,00	7 500,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105

LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		49 577,93	^a 0,00	22 518,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	28 500,00	0,00	17 518,00		
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, mat	28 500,00	0,00	17 518,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00		
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	5 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	21 077,93	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	21 077,93	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 4 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 000,00
13158	Autres groupements	0,00	4 000,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 518,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		571 919,12	a 0,00	17 500,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	8 222,50	0,00	0,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme et n	8 222,50	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	563 696,62	0,00	17 500,00		
2111	Terrains nus	24 767,96	0,00	0,00		
2112	Terrains de voirie	813,50	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	2 019,96	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	529 680,08	0,00	17 500,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	6 415,12	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 5 391,00
13	Subventions d'investissement	5 391,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	5 391,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 109,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 108
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		170 650,47	^a 0,00	0,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	170 650,47	0,00	0,00		
2111	Terrains nus	8 247,60	0,00	0,00		
2128	Autres agencements et aménagements de t	53 710,55	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	108 692,32	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 12 890,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	12 890,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	12 890,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	12 890,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 109
LIBELLE : MAISON DU GRAND VEYMONT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 782 933,35	a 13 333,77	27 666,23	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	1 782 933,35	13 333,77	27 666,23		
21318	Autres bâtiments publics	1 769 798,44	13 333,77	27 666,23		
2151	Réseaux de voirie	8 957,76	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	4 177,15	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 62 239,81
13	Subventions d'investissement	0,00	62 239,81
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	55 375,81
1322	Régions	0,00	6 864,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	21 239,81
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111

LIBELLE : ONA

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		209 231,91	a 0,00	17 856,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	45 951,85	0,00	17 856,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme et n	27 625,16	0,00	17 856,00		
2051	Concessions et droits similaires	18 326,69	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	16 687,50	0,00	0,00		
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, maté	847,50	0,00	0,00		
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, ma	15 840,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	96 251,96	0,00	0,00		
2111	Terrains nus	41 727,71	0,00	0,00		
2112	Terrains de voirie	1 163,79	0,00	0,00		
2115	Terrains bâtis	687,32	0,00	0,00		
2116	Cimetières	16 555,07	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	22 738,33	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et am	9 587,89	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	3 791,85	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	50 340,60	0,00	0,00		
2313	Constructions	39 447,93	0,00	0,00		
2318	Autres immobilisations corporelles	10 892,67	0,00	0,00		
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00	
1322	Régions		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)					-17 856,00	
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 112

LIBELLE : BALCON EST 3 NIVEAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		600,00	a 0,00	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	600,00	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et am	600,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
13248	Autres communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL			BP	2016
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)				

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au

IV - ANNEXES

IV

A2.2

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
950715019	CREDIT AGRICOLE	29/12/1992		30/12/1993	1 684 957,13	F		5,5	5,5		T	X	N	A-1
8827537	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	26/04/2011		25/12/2011	250 000,00	F		4,16	4,38553		T	P	N	A-1
A0112148000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	10/08/2012		25/08/2012	150 000,00	F		5,11	5,19151		T	X	N	A-1
9295485-FS1007I	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/09/2013		25/04/2014	100 000,00	F		4,31	4,35863		S	X	N	A-1
A0113118000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	10/05/2013		25/01/2014	100 000,00	F		4,07	4,07257		A	X	N	A-1
A0113314 - 01KA	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	13/11/2013		15/02/2014	400 000,00	F		2,97	3,00259		T	X	N	A-1
MON276981EUR02	SFIL	25/08/2013		01/08/2014	100 000,00	F		3,48	3,48053		A	X	N	A-1
5016415	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/01/2014		01/02/2015	300 000,00	V		2,25	1,96762		A	X	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					37 983,61									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					37 983,61									
04743.0.441	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/01/1988		30/06/1989	37 983,61	F		2,5	2,5		A	X	N	A-1
Total général					1 722 940,74									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle (en ans)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)											
1641 Emprunts en euros (total)											
950715019		0,00		1 284 175,92					459 922,88	42 552,53	0,00
8827537	N	0,00		1 284 175,92					459 922,88	42 552,53	0,00
A0112148000	N	0,00		11 087,27	0,42	F		5,5	11 087,27	228,78	0,00
9295486-FS10071	N	0,00		194 122,09	10,67	F		4,38553	14 638,67	7 979,91	0,00
A0113118000	N	0,00		121 674,49	11,42	F		5,19151	8 104,96	6 152,24	0,00
A0113314 - 01KA	N	0,00		90 081,62	12,75	F		4,35863	5 296,22	3 825,20	0,00
MON279981EUR02	N	0,00		87 811,39	12,00	F		4,07257	5 258,08	3 573,92	0,00
5018415	N	0,00		400 000,00	0,83	F		3,00259	400 000,00	11 880,00	0,00
	N	0,00		89 439,06	12,58	F		3,48033	5 557,68	3 112,48	0,00
	N	0,00		290 000,00	28,08	V		1,95007	10 000,00	5 800,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				5 183,00					1 685,19	129,58	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				5 183,00					1 685,19	129,58	0,00
04743.0.441	N	0,00		5 183,00	2,42	F		2,5	1 685,19	129,58	0,00
Total général		0,00		1 289 358,92					461 608,07	42 682,11	0,00
											9 513,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 789.

IV - ANNEXES	
	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	
	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 289 358,92					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	frais d'études compte 201	10	27/10/2006
Linéaire	subventions d'équip versées	15	27/10/2006
Linéaire	frais d'études compte 2031	5	27/03/2009

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		461 608,07	461 608,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		461 608,07	461 608,07
1641	Emprunts en euros	459 922,88	459 922,88
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	1 685,19	1 685,19
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	461 608,07	15 824,28	D001 51 165,30	528 597,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		286 650,87	III 286 650,87
Ressources propres externes de l'année (a)		145 671,98	145 671,98
10222	Dotations, fonds divers et réserves	145 377,00	145 377,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	294,98	294,98
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		140 978,89	140 978,89
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	5 554,72	5 554,72
28031	Amortissements des frais d'études	3 398,31	3 398,31
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	2 138,40	2 138,40
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	11 392,11	11 392,11
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	1 350,00	1 350,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	117 145,35	117 145,35

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	286 650,87	17 238,02	0,00	49 751,56	353 640,45

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 528 597,65
Ressources propres disponibles	IV 353 640,45
Solde	V = IV - II (6) -174 957,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL		BP	2016
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 1 156 084,75

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%
--	-----------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	12	Sub 2016	AMICALE BOULES DE GRESSE		300,00
6574	6	sub 2016	AMICALE SAPEURS POMPIERS GRESSE	Associations	300,00
6574	8	Sub 2016	ASSOC FOYER SKI FOND		300,00
6574	11	Sub 2016	ASTRIEVES	Associations	500,00
6574	7	Sub 2016	BOUGE ET GLISSE A GRESSE	Associations	1 400,00
6574	10	Sub 2016	Circuit pedestre trièves		100,00
6574	3	sub 2016	GOLF VERCORS-TRIEVES	Associations	600,00
6574	13	Sub 2016	Gresse en Vercors Animation	Associations	13 500,00
6574	17	Sub 2016	HISTOIRE ET PATRIMOINE		400,00
6574	9	Sub 2016	La gaule du Grand Veymont		100,00
6574	16	Sub 2016	LES BATISSONANTES	Associations	200,00
6574	18	Sub 2016	Les mistouflet garderie	Associations	12 500,00
6574	4	sub 2016	LES SOURCES DE LA GRESSE	Associations	900,00
6574	1	sub 2016	OCCE COOP SCOLAIRE CLASSE MATERN ELLE		400,00
6574	2	sub 2016	OCCE-COOP SCOL ECOLE MIXTE		400,00
6574	15	Sub 2016	SKI-CLUB GRESSE	Entreprises	0,00
6574	19	sub 2016	SOU DES ECOLES GRESSE Mairie de Gresse-en-Vercors	Associations	3 000,00
6574	5	sub 2016	Tennis club du Grand Veymont	Associations	1 000,00
6574	14	Sub 2016	Union des parachutistes de l'Isère		100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	12	Sub 2016	AMICALE BOULES DE GRESSE		300,00
6574	6	sub 2016	AMICALE SAPEURS POMPIERS GRESSE	Associations	300,00
6574	8	Sub 2016	ASSOC FOYER SKI FOND		300,00
6574	11	Sub 2016	ASTRIEVES	Associations	500,00
6574	7	Sub 2016	BOUGE ET GLISSE A GRESSE	Associations	1 400,00
6574	10	Sub 2016	Circuit pedestre trièves		100,00
6574	3	sub 2016	GOLF VERCORS-TRIEVES	Associations	600,00
6574	13	Sub 2016	Gresse en Vercors Animation	Associations	13 500,00
6574	17	Sub 2016	HISTOIRE ET PATRIMOINE		400,00
6574	9	Sub 2016	La gaule du Grand Veymont		100,00
6574	16	Sub 2016	LES BATISSONANTES	Associations	200,00
6574	18	Sub 2016	Les mistouflet garderie	Associations	12 500,00
6574	4	sub 2016	LES SOURCES DE LA GRESSE	Associations	900,00
6574	1	sub 2016	OCCE COOP SCOLAIRE CLASSE MATERN ELLE		400,00
6574	2	sub 2016	OCCE-COOP SCOL ECOLE MIXTE		400,00
6574	15	Sub 2016	SKI-CLUB GRESSE	Entreprises	0,00
6574	5	sub 2016	Tennis club du Grand Veymont	Associations	1 000,00
6574	14	Sub 2016	Union des parachutistes de l'Isère		100,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016		IV
		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	1	3	3	0	3
attaché territorial							
adjoint administratif 1° cl	A	1	0	1	1	0	1
adjoint administratif 2° Cl	C	1	0	1	1	0	1
	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		4	1	5	5	0	5
Adjoint technique 2° Classe							
adjoint technique principal 1° classe	C	0	1	1	1	0	1
agent maîtrise principal	C	2	0	2	2	0	2
	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		7	2	9	9	0	9

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/85/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL		BP	2016
---	--	----	------

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016		
		IV
		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				29 200,00		
Animatrice	C	ANIM		18 000,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH		11 200,00		CDD
TOTAL GENERAL				29 200,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1^{er}me alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2^{ème}me alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ..).
 3-2° : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4° : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2014	TERRITOIRE 38	TERRITOIRE 38		205,20
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Parc Naturel Régional du Vercors			1 721,50
SIGREDA			1 000,00
Syndicat de télévision du Serpaton			1 425,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

GRESSE EN VERCORS - 38 - BUDGET GENERAL	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL	CAISSE DES ECOLES				SPA	non
ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL	CCAS				SPA	non
REGIE	EAU ASSAINISSEMENT				SPIC	non
REGIE MUNICIPALE	EQUIPEMENTS TOURISTIQUES				SPIC	non

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	1 226 093,00	-0,981	20,670	0,000	253 433,00	-0,982
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 035 575,00	1,259	26,610	0,000	275 567,00	1,259
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28 133,00	0,770	80,590	0,000	22 672,00	0,769
TOTAL	2 289 801,00	0,000			551 672,00	0,000

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

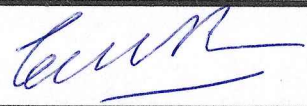
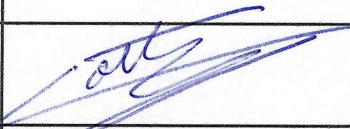
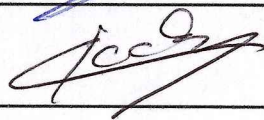
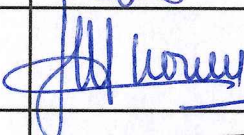
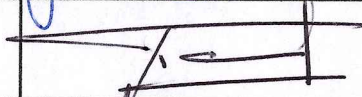
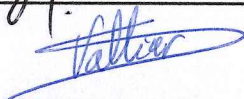
Présenté par le Maire, Mr Alain ROUGALE,
 A Gresse-en-Vercors, le 14/04/2016
 Le Maire, Mr Alain ROUGALE,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
 A Gresse-en-Vercors, le 29/03/2016

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES : Pour : 9
 Contre : 0
 Abstention : 2

Date de convocation : 08/04/2016

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
CALVEZ Gilles	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le Maire, Mr Alain ROUGALE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2016 et de la publication le 15/04/2016.

A Gresse-en-Vercors, le 15/04/2016



SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.26 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.27 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.29 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.30 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.31 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.32 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.33 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.34 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.35 C1 - Etat du personnel	X	
p.37 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.38 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.39 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.40 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.41 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)